

COMpte-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Vendredi 03 avril 2026 à 19H30

Dans la salle du conseil

L'an 2026, Vendredi 3 avril à 19h30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil à SAINT-LAURENT-DE-CERIS, sous la Présidence de Monsieur DESVERGNE MANUEL, le Maire.

Présents : Monsieur DESVERGNE Manuel, Madame FORT Yvette, Monsieur BERISSET Patrick, Madame BULETE Chantal, Monsieur LOHUES Arnaud, Monsieur BEAUSSANT Dominique, Monsieur CARDIN Michel, Madame DUPORT Chantal, Monsieur GREVET Jean-Frédéric, Madame JAMOTEAU Francine, Madame MOREAU Joëlle, Madame ROBERT Erica, Madame VALEIX Nadine, Monsieur VIGIE Raymond

Procurations : M DUPRAT Jean-Louis pour DESVERGNE Manuel

Mme FORT Yvette est désignée secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Le Procès-verbal de la séance du **vendredi 20 mars 2026** n'appelant aucune observation, il est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

1. Délégations d'attribution du Conseil Municipal à Monsieur le Maire

(Délibération n° D_2026_5-1B)

Le conseil municipal décide de donner délégation au Maire pour la durée de son mandat, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales, les attributions telles que la gestion financière, le patrimoine, l'urbanisme, la justice, l'administration, tous les contrats et de manière générale la réalisation de toutes les décisions qui seront prises.

2. Délibération fixant les indemnités du Maire et des adjoints

(Délibération n° D_2026_5-3B)

Le Conseil municipal décide de fixer les indemnités comme suit :

Nom et prénom du bénéficiaire	Fonction	% de l'indemnité allouée en % de l'IB terminal de la fonction publique	Indemnité brute mensuelle
DESVERGNE Manuel	Maire	31%	1274.26
FORT Yvette	1 ^{er} adjoint	10.70%	439.83€
BERISSET Patrick	2 ^{ème} adjoint	5.10%	209.64€
BULETE Chantal	3 ^{ème} adjoint	5.10%	209.64€
LOHUES Arnoldus	4 ^{ème} adjoint	5.10%	209.64€

3. Désignation du correspondant défense (Délibération n° D_2026_5-5B)

Le conseil municipal décide de désigner en qualité de **correspondant défense** :
Madame Erica ROBERT

4. Désignation des délégués au SIAEP Nord-Est Charente (Délibération n° D_2026_5-6B)

Le conseil municipal décide de désigner en qualité de désigner un **délégué au SIAEP Nord-Est Charente** : **Monsieur Manuel DESVERGNE**

5. Désignation des représentants de la commune à l'assemblée spéciale du syndicat mixte AGEDI (Délibération n° D_2026_5-7B)

Le conseil municipal décide de désigner en qualité de représentants de la commune de Saint-Laurent-de-Céris au sein de l'Assemblée Spéciale du **Syndicat Mixte AGEDI** :

- Représentant titulaire : **Madame Nadine VALEIX**
- De désigner en qualité de représentant suppléant : **Madame Francine JAMOTEAU**

6. Désignation des délégués à l'ATD16 (Délibération n° D_2026_5-8B)

Le conseil municipal décide de désigner en qualité de délégués à **l'Agence Technique Départementale de la Charente (ATD 16)** :

- Délégué titulaire : **Monsieur Arnaud LOHUES**
- Délégué suppléant : **Madame Francine JAMOTEAU**

7. Désignation des délégués à Charente Eaux (Délibération n° D_2026_5-9B)

Le conseil municipal décide de désigner en qualité de délégués à **Charente Eaux** :

- Délégué titulaire : **Monsieur Manuel DESVERGNE**
- Délégué suppléant : **Monsieur Arnaud LOHUES**

8. Désignation des délégués au Comité National d'Action Sociale (CNAS) (Délibération n° D_2026_5-10B)

Le conseil municipal décide de désigner en qualité de délégués au **Comité National d'Action Sociale (CNAS)** :

- Délégué titulaire : **Monsieur Jean-Frédéric GREVET**
- Délégué suppléant : **Madame Joëlle MOREAU**

9. Désignation des délégués au syndicat mixte de la fourrière (Délibération n° D_2026_5-11B)

Le conseil municipal décide d'autoriser la commune à adhérer au **Syndicat de la fourrière** et de désigner en qualité de délégués :

- Délégué communal titulaire : **Monsieur Michel CARDIN**
- Délégué communal suppléant : **Monsieur Arnaud LOHUES**
- *D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.*

10. Désignation des délégués au PLUi-H (Délibération n° D_2026_5-12B)

Le conseil municipal décide de désigner en qualité de délégués à la Communauté de Communes de Charente Limousine dans le cadre de l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H)** :

- Délégué titulaire : **Madame Yvette FORT**
- Délégué suppléant : **Monsieur Arnaud LOHUES**

11. Désignation des délégués au SDEG 16 (Délibération n° D_2026_5-13B)

Le conseil municipal décide de désigner en qualité de délégués au **Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (SDEG 16)** :

- Délégué titulaire : **Monsieur Patrick BERISSET**
- Délégué suppléant : **Monsieur Raymond VIGIE**

12. Désignation des référents tempête (Délibération n° D_2026_5-14B)

Le conseil municipal décide de désigner en qualité de « **référents tempête** » :

- Référent titulaire : **Monsieur Patrick BERISSET**
- Référent suppléant : **Monsieur Raymond VIGIE**

13. Désignation des membres de la Commission d'Appels d'offres (Délibération n° D_2026_5-15)

Le conseil municipal décide de désigner en qualité de membres de la **Commission d'Appels d'Offres** : **Monsieur Manuel DESVERGNE, Président,**

TITULAIRES

Madame Yvette FORT
Monsieur Arnaud LOHUES
Madame Nadine VALEIX

SUPPLEANTS

Monsieur Patrick BERISSET
Madame Joëlle MOREAU
Monsieur Raymond VIGIE

14. Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) (Délibération n° D_2026_5-16)

Le conseil municipal décide de dresser une liste de 24 personnes nécessaires à la création de la **Commission Communale des Impôts Directs (CCDI)** présidée par Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué. La nomination des commissaires par le Directeur des Services Fiscaux aura lieu au plus tard le 20 mai 2026. Liste des administrés retenus :

M Philippe BASTIER	M Yves GENDRY	M Patrice MOREL
Mme Anita BLOCH	M Stéphane DUPUY	M Nicolas GAUTHIER
Mme Sylviane BOURGOIN	M Baptiste POUMIER	M Jonathan GAUTHIER
Mme Magalie VILLAUTREIX	M Fernand PATRIER	M Jean-François POUGEARD
M Frédéric PRECIGOUT	M Laurent DECRON	Mme Corinne MATHE
M Jérôme GIBEAUX	M Daniel DARDILLAC	M Armand HENRIQUES
M Joël GAILLARD	Mme Catherine LORTHOIS	M Jean-Claude DEREIX
Mme Martine DEMONTOUX	M Bernard PERROT	Mme Béatrice BOURGOIN

15. Désignation des conseillers titulaire et suppléant de la commission de contrôle des listes électorales (Délibération n° D_2026_5-17)

Le conseil municipal décide de désigner en qualité deux membres des commissions de contrôle des listes électorales prévues à l'article L. 19 du code électoral (nommés après chaque renouvellement intégral des conseils municipaux et pour une durée de trois ans) :

- Conseiller titulaire : **Monsieur Michel CARDIN**
- Conseiller suppléant : **Madame Nadine VALEIX**

16. Fixation du taux d'impositions des 3 taxes directes locales pour 2026 (Délibération n° D_2026_5-18)

Le conseil municipal décide, en cohérence avec les éléments d'arbitrage du budget primitif 2026 et la stratégie financière d'adopter les taux communaux de fiscalité suivants :

- | | |
|---|---------|
| <input type="checkbox"/> Taux de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences secondaires : | 21,42 % |
| <input type="checkbox"/> Taux de la taxe sur les propriétés foncières bâties (TFB) : | 45,56 % |
| <input type="checkbox"/> Taux de la taxe sur les propriétés foncières non bâties (TFNB) : | 58,77 % |
| <input type="checkbox"/> Contribution Foncière des Entreprises (CFE) : | 18,90 % |

Il y a lieu de rappeler que l'État procédera à une revalorisation des bases fiscales de +0,8 %.

17. Nomination des représentants des collectivités membres de l'Agence France Locale (AFL) (Délibération n° D_2026_5-20)

Le conseil municipal décide de désigner en qualité de représentant titulaire de la Commune de Saint-Laurent-de-Céris à l'**Assemblée générale de l'Agence France Locale - Société Territoriale** :
Monsieur **Manuel DESVERGNE**

18. Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité en remplacement d'un agent permanent (Délibération n° D_2026_5-21)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de créer l'emploi non permanent d'assistante administrative polyvalente à temps complet (35/35ème) de catégorie C pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, en remplacement d'un agent permanent.
